



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

La Poste

Question écrite n° 65269

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur l'application et la mise en oeuvre de la réduction du temps de travail au sein des bureaux de La Poste et plus particulièrement au sein du bureau de La Poste de Richerences (84). Il lui demande de bien vouloir lui préciser quelle sera la nouvelle amplitude horaire d'ouverture applicable ; quel sera le nombre de guichets ouverts et que sera le nombre de postes créés ou ceux dont le statut évoluera, conformément aux mesures prévues consécutivement à la mise en place de la réduction du temps de travail afin de garantir les exigences de qualité des services postaux.

Texte de la réponse

La Poste participe activement à la politique d'aménagement du territoire avec pour objectif d'assurer un service public de qualité, dans le Vaucluse, comme dans l'ensemble des départements. S'agissant de la réduction du temps de travail, La Poste a signé un accord cadre, le 17 février 1999, qui permet d'adapter l'organisation de chaque site aux besoins réels de l'ensemble des clientèles. Cet accord est déployé localement selon une méthode associant étroitement les organisations syndicales et les personnels concernés. En ce qui concerne l'adaptation des horaires d'ouverture du bureau de poste de Richerences, mise en place le 18 septembre 2000, elle est supérieure à la réalité de la fréquentation constatée et ne remet pas en cause l'existence de ce point de contact. Cet établissement, qui comporte un guichet, est ouvert du lundi au vendredi, de 9 heures à 11 heures (excepté le mardi matin ouvert sur rendez-vous de 9 heures à 12 heures) et de 14 heures à 16 h 15, et le samedi, de 9 heures à 11 heures. Un chef d'établissement et un agent contractuel y travaillent. Enfin, il est à noter que le rattachement de la distribution du courrier de Richerences au bureau de Valréas, effective depuis le 21 mai 2001, a permis d'offrir un emploi à temps complet au bureau de Valréas à l'agent contractuel qui effectuait auparavant la tournée de distribution locale de Richerences.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65269

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 août 2001, page 4628

Réponse publiée le : 15 octobre 2001, page 5955